



Mon propriétaire a t'il le droit de...

Par **Arthur Delafosse**, le **13/10/2017 à 23:00**

Bonjour à tous,

Je suis un gentil locataire d'un petit studio et je rencontre malheureusement des problèmes avec mon propriétaire.

1) En juillet, lorsque nous avons signé le contrat de bail, le propriétaire s'est engagé à changer mes fenêtres et à installer un store roulant. Nous avons inscrit dans le contrat que ces travaux seront effectués en septembre. Or, nous sommes à la mi octobre et toujours rien; le propriétaire me dit que l'entreprise chargée des travaux ne lui donne pas de date...

2) Lors de l'état des lieux, j'ai fait remarquer à mon propriétaire que le sol n'était pas droit et que de ce fait, il y avait un jour laissant passer le froid au niveau de ma porte d'entrée. L'hiver approchant à grands pas et n'ayant toujours pas eu de retour de sa part, je l'ai a nouveau contacté. Il m'a promis d'installer une nouvelle plinthe sur le bas de la porte et m'a également "banni" (je cite), de garder mon porte manteau (patère pour porte) qui est fixé sur cette dite porte. En effet, selon lui, c'est ce qui l'abimerait et serait à l'origine de cet espace laissant passer le froid. Personnellement, je n'y crois pas du tout car ce jour existait déjà avant même que j'emménage dans l'appartement. De plus, l'ancienne locataire n'en disposait pas.

3) Enfin, le propriétaire ne m'a pas remis les clés permettant de fermer de l'extérieur deux verrous (en plus de ma serrure principale). Est-il en droit de ne pas m'en donner un double ? Je vous avoue que la situation est d'autant plus malaisante du fait que j'ai déjà entendu le propriétaire entrer de lui-même, lors de sa visite hebdomadaire de l'immeuble, chez la locataire du dessous alors que celle-ci n'était pas au courant de sa visite. Ultérieurement, cette locataire m'a bien confirmé que le propriétaire était entré avec les clefs sans en demander l'autorisation préalable et a été surpris de sa présence...

Merci pour vos réponses,